



SYNDICAT CGT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE

Hôtel Favre de Marnix
2 rue de la Trésorerie – 73000 CHAMBERY
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h00
☎ 04 79 96 44 48 – Fax 04 79 96 67 19
✉ CGT@savoie.fr

Monsieur Hervé Gaymard

Président du Conseil Départemental Savoie
Hôtel du Département
73000 CHAMBERY

Chambéry, le 16 mai 2022

Monsieur le Président,

L'évènement du 12 mai 2022, « vélo du quotidien », a posé des bases de réflexions partagées sur les politiques cyclables en Savoie autour de trois tables rondes ; évènement relayé par les médias. La notion de gouvernance de la politique cyclable est prégnante et il a été cité plusieurs actions accessibles pour le Département de la Savoie.

Comme vous l'avez fièrement souligné, le Département de la Savoie est l'un des fondateurs de l'association des départements cyclables devenue depuis « vélo et territoire ».

Cette association est aujourd'hui un réseau national incontournable pour les Collectivités départementales et régionales pour développer l'usage du vélo dans tous les territoires.

L'assemblée présente aura apprécié l'intervention de sa directrice qui a marqué les esprits par sa force de propositions. Elle a rappelé l'importance du forfait mobilités durables pour la Collectivité-employeur qui participe, entre autres, à la « désaturation » du réseau routier.

Le syndicat CGT des agents du Département de la Savoie a déjà abordé la mise en place de ce forfait auquel vous n'avez toujours pas répondu favorablement.

Alors que la Collectivité poursuit avec enthousiasme sa politique cyclable, le syndicat CGT vous demande d'appliquer la loi et notamment le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du «forfait mobilités durables» dans la fonction publique territoriale pour les déplacements domicile-travail effectués à vélo ou en covoiturage par tous les agents de la Collectivité.

Puisque le Département de la Savoie se veut « fer de lance » d'une politique cyclable respectueuse de l'environnement, politique à laquelle le syndicat CGT adhère, il convient alors d'activer sans plus attendre la mise en place de ce forfait mobilités durables qui impulsera également la politique départementale de l'intérieur.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression des respectueuses salutations syndicales.

Le Syndicat CGT du Conseil Départemental